

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage avant de prendre ce médicament. Ce médicament vous a été remis personnellement sur ordonnance médicale. Ne le remettez donc pas à d'autres personnes, même si elles semblent présenter les mêmes symptômes que vous. En effet, ce médicament pourrait nuire à leur santé. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Quentakehl D5, gouttes

Médicament homéopathique

Quand Quentakehl D5, gouttes est-il utilisé?

Selon la conception homéopathique, Quentakehl D5, gouttes peut être utilisé sur prescription de votre médecin en cas d'affections grippales.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Si votre médecin vous a prescrit d'autres médicaments, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si Quentakehl D5, gouttes peut être pris simultanément.

Quand Quentakehl D5, gouttes ne doit-il pas être utilisé ou seulement avec précaution?

Quentakehl D5, gouttes ne doit pas être utilisé en cas d'allergie contre la pénicilline et pour les enfants et les adolescents de moins de 18 ans. Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien, si

- vous souffrez d'une autre maladie
- vous êtes allergique
- vous prenez déjà d'autres médicaments en usage interne ou externe (même en automédication!).

Quentakehl D5, gouttes peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si ce médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis de votre médecin ou de pharmacien.

Comment utiliser Quentakehl D5, gouttes?

Sauf prescription contraire du médecin,

à prendre: Adultes :8 gouttes 1 fois par jour avant un repas,

à inhaler : Adultes: diluer 5 gouttes du médicament dans 2,5 ml de solution de NaCl à 0,9% pour inhalation.

Inhaler ce mélange 1 à 2 fois par jour au moyen d'un inhalateur (nébuliseur).

à frictionner: Adultes : 5- 10 gouttes dans la partie douloureuse ou dans le pli du coude, 1 fois par jour.

Ne changez pas de votre propre chef le dosage prescrit. L'utilisation et la sécurité de Quentakehl D5, gouttes n'ont à ce jour pas été testées chez les enfants ni les adolescents de moins de 18 ans. Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte.

Quels effets secondaires Quentakehl D5, gouttes peut-il provoquer?



La prise de Quentakehl D5, gouttes peut provoquer les effets secondaires suivants: Dans des rares cas des réactions d'hypersensibilité (allergie à la pénicilline et similaire). Si vous remarquez des effets secondaires qui ne sont pas mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien. La prise de médicaments homéopathiques peut aggraver passagèrement les troubles (aggravation initiale). Si cette aggravation persiste, cessez le traitement avec Quentakehl D5, gouttes et informez-en votre médecin ou votre pharmacien.

A quoi faut-il encore faire attention?

Le médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «à utiliser jusqu'à...» sur le récipient. Garder les médicaments hors de portée des enfants. Conserver à température ambiante (15-25 °C). Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Que contient Quentakehl D5, gouttes?

1 ml de solution contient :

1ml Penicillium glabrum D5 dil. (HAB, 5a)

Numéro d'autorisation

50786 (Swissmedic)

Où obtenez-vous Quentakehl D5, gouttes? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie, sur ordonnance médicale.

Emballage de 10 ml

Titulaire de l'autorisation

ebi-pharm ag, Lindachstr. 8c, 3038 Kirchlindach

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en novembre 2007 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

